

Image not found or type unknown



# Recours apres une décision de quitter la france

Par **bensaf**, le **06/07/2016** à **13:11**

bonjour, apres une décision de quitter le territoire français j'ai déposé un recours et je viens de recevoir un courrier me demandant de remettre mon passeport algerien avant 72 heures et qui me permet de rester en france durant 3 mois. sans aucune autre explication. réellement que signifie cette réponse. merci de bien vouloir m'éclairer. cdl